Résolution sur la Conférence internationale sur le sida à Durban, Afrique du Sud, Juillet 2000

2000/2596(RSP) - 07/09/2000 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une proposition de résolution commune sur la Conférence internationale sur le SIDA déposée, conformément à l'article 37, paragraphe 4, du règlement au nom des groupes PPE /DE, PSE, ELDR, GUE/NGL et UEN. Le Parlement européen considère que le VIH/SIDA a pris une ampleur pandémique particulièrement grave, la maladie tuant cinq personnes par minute en Afrique et ayant déjà fait plus de 13,2 millions d'orphelins, 50% au moins des personnes touchées étant des femmes qui transmettront probablement le virus à leur bébé. Le VIH/SIDA est la première cause de mortalité en Afrique sub-saharienne et dans le monde 18,8 millions de personnes dont 3,8 millions d'enfants sont morts du SIDA. Après des années pendant lesquelles les taux de mortalité ont baissé, il est probable que d'ici à 2015 l'espérance de vie en Afrique tombera en dessous de 45 ans. Le Parlement européen reconnaît donc la nécessité de lutter par tous les moyens contre cette maladie et appuie le travail qui est accompli dans le cadre du programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA. Il invite les différents donateurs, tel que la Banque Mondiale, l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, le PNUCID, l'UNESCO et l'OMS sans oublier l'Union européenne à coordonner leur politique de manière à éviter tout gaspillage de ressources. Il invite la Commission à suivre de prêt les tests de nouveaux vaccins contre le SIDA fait sur l'homme au Royaume Uni et à favoriser la recherche communautaire dans ce domaine. Il invite l'industrie pharmaceutique à réduire de façon draconienne les prix et à fournir gratuitement certaines quantités de médicaments. Il observe que le SIDA provoque des changements démographiques spectaculaires et qu'il contribue à accentuer les migrations, la réduction des cultures commerciales et des cultures alimentaires entraînant l'effondrement des économies des pays en développement et par là même ruinant les efforts fait en matière de développement. Il apparaît donc prioritaire de mettre l'accent sur la lutte contre le SIDA. Deux amendements avaient été proposés à cette proposition de résolution. Le Parlement européen n'a pas retenu ces deux amendements, proposé l'un au nom du groupe TDI, l'autre au nom du groupe PSE.